

Thème Formation en ophtalmopédiatrie

**OPV – FORMATION**

**ORGANISME DE  
FORMATION  
SUR :**

**LA REFRACTION**

**LA  
MANIPULATION  
DES EXAMENS  
EN IMAGERIE  
OPHTALMOLOG  
IQUE,**

**EN  
SECRETARIAT  
MEDICAL**

**ET  
MANAGEMENT.**

**125 RUE DE  
SAUSSURE**

**75017 PARIS  
FRANCE**

**TEL : 06 66 70 16 20**

**SIRET :  
793 961 624 00020**

**APE : 8559A**

**NDA :  
11755066275**

**Intitulé du  
stage  
Public Visé**

Actualisation des connaissances : La vision de l'enfant Réf. :PED1

Orthoptistes / Opticiens

**Prérequis**

- Être Orthoptiste / Opticien

**Objectifs**

- A l'issue du stage le participant pourra :
- Réaliser un bilan de dépistage sensoriel, moteur et fonctionnel chez l'enfant

**Contenu**

- Orienter ou prendre en charge les troubles oculomoteurs
- .Le développement visuel de l'enfant
- .Les signes et les anomalies qui doivent faire suspecter une pathologie oculaire ou un trouble réfractif important  
Anomalies des paupières et des globes oculaires, conjonctives, cornées, pupilles.  
Strabismes, nystagmus et torticollis  
Photophobie.  
Anomalies du comportement visuel (signe de Franceschetti etc..) et moteur.  
Céphalées, gêne visuelle, traumatismes, diplopie, maltraitance.  
Rétinopathie du prématuré
- Les principales amétropies ; valeurs normales et « hors normes » en fonction de l'âge  
La myopie.  
L'hypermétropie  
L'astigmatisme
- L'amblyopie  
Définition.  
Les valeurs réfractives et les facteurs anatomiques et physiologiques amblyogènes.  
La prescription optique.  
La prise en charge orthoptique  
La gestion des patients et des parents.
- Comment effectuer un « bon » examen réfractif chez l'enfant
- La réfraction objective  
L'importance de la cycloplégie et son efficacité.  
Les appareils de mesure (réfractomètres automatiques).
- La réfraction subjective :  
Les tests de lecture : lesquels utiliser et à partir de quel âge peut-on les définir fiables

**Modalités**

Stage inter ou intra entreprise.

La formation est organisée sous forme d'apports théoriques et de mises en pratique.

Les mises en situation se feront en présentiel dans les locaux de Point Vision. La formation est animée par des formateurs spécialisés.

# OPV FORMATION

## Formation professionnelle continue

N° déclaration d'activité : 11755066275

<b>Méthodes pédagogiques</b>	Supports audiovisuels et documents papiers en cours de formation. Une documentation technique est remise aux participants. En présentiel, un box complet pour 2 participants avec tout le matériel utilisé en centre, pour une mise en pratique
<b>Modalités et Délais d'accès</b>	Formulaire d'inscription à nous renvoyer. En convenance avec l'entreprise selon la date définie de la formation sous 15 jours.
<b>Accessibilités aux personnes en situation de handicap</b>	Si un stagiaire est en situation de handicap, contactez au 06 66 70 16 20 notre référent Benoit Rousseau.
<b>Délais d'accès</b>	En convenance avec l'entreprise selon la ou les dates définies sur le programme de formation d'OPV Formation
<b>Dates</b>	Journée présentielle : à définir (7 heures)
<b>Durée</b>	7 heures conseillées
<b>Tarifs</b>	420 € TTC
<b>Sanction</b>	Attestation de formation